

# Feuille Officielle

## DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

PARAISANT LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

## PRIX DES ANNONCES:

UNE A SIX LIGNES. . . . . 3 FRANCS.  
CHAQUE LIGNE AU-DESSUS. . . 0 FR. 40 CENT.

Les répétitions d'avis judiciaires, sans modifications, seront payées à raison de moitié du prix déterminé ci-dessus pour chaque ligne au-dessus de six.

N U M É R O 42.

JEUDI 11 OCTOBRE 1866.

## PRIX DE L'ABONNEMENT:

UN AN. . . . . 15 FRANCS.  
SIX MOIS. . . . . 8  
TROIS MOIS. . . . . 4  
UN NUMÉRO . . . . . 0 FR. 50 CENT.

## PARTIE OFFICIELLE.

Par décision du Commandant en date du 4 octobre 1866, M. Déhoulières, commis de la marine, a été chargé de la direction du service administratif et des fonctions de juge de paix de Miquelon, en remplacement de M. Gois, aide-commissaire de la marine, rappelé à Saint-Pierre pour y continuer ses services.

Par arrêté en date du 6 octobre 1866, le Commandant a autorisé la délivrance d'un acte de francisation et d'un congé provisoires, à fin de francisation définitive dans un des ports de la métropole, à la goëlette de construction étrangère la *Jeune-Bayonnaise*, du port de 113 tonneaux, achetée dans la colonie par M. Telletchia, armateur.

Cet acte de francisation et ce congé provisoires ne sont valables que pour six mois et portent interdiction de toute escale dans les ports autres que ceux situés sur la route que la dite goëlette aura à suivre pour se rendre en France.

## Service de l'Ordonnateur.

Mercredi dernier 3 octobre, une goëlette anglaise du nom de *Morning-Star*, revenant de Langlade où elle avait débarqué des besiaux, a chaviré à un quart de mille environ du Colombier.

L'équipage s'est jeté dans le canot et s'est sauvé; le jour même il a débarqué à Saint-Pierre.

Cette goëlette, à la recherche de laquelle

plusieurs embarcations ont été envoyées, n'a pu être retrouvée; elle a dû sombrer.

Elle jaugeait 32 tonneaux et était la propriété du patron, le sieur Panwell, du Grand Banc (Baie de Fortune).

## AVIS AUX BOULANGERS

*Sous forme de rappel aux dispositions des articles ci-après de l'arrêté du 21 février 1851, portant règlement sur la police municipale aux îles Saint-Pierre et Miquelon.*

2. Tout boulanger ou fabricant de pain devra tenir un livre-journal coté et paraphé où il insérera jour par jour ses achats de farine, le poids, le prix de cette farine et la quantité du pain vendu.

Il y insérera également les quantités et poids des farines chez lui déposées pour être fabriquées, ainsi que le nom des déposants.

3. Ce registre devra être communiqué à première réquisition aux agents de l'autorité; un extrait certifié conforme par le boulanger en sera déposé chaque mois au bureau du service administratif.

4. Tout boulanger remettra, à chaque habitant qui déposera chez lui des farines pour la fabrication, un livret coté ou paraphé où seront énoncés la date du dépôt, le poids métrique des farines et la quantité qui devra être rendue en pain.

5. Il est expressément défendu à tout boulanger d'employer, pour la fabrication du pain destiné à la vente, des farines autres que de pur froment de bonne qualité.

Il leur est enjoint de refuser absolument le dépôt, pour la fabrication, de toute farine qui ne remplirait pas les mêmes conditions.

Ils ne pourront jamais se refuser à la cuisson du pain qui leur sera apporté en pâte.

6. Tout les pains devront être faits dans les dimensions de 3 kilogrammes. Au-dessous de 500 grammes, le pain est réputé de fantaisie.

Il devront être bien élaborés, fermentés, bien cuits et bien essuyés, et porter la marque ou le chiffre du boulanger.

7. Tout boulanger devra peser le pain à première réquisition de l'acheteur ou du fournisseur; il aura à cet effet, dans le lieu le plus apparent de son magasin, des balances et poids assortis, dûment poinçonnés.

8. De fréquentes visites seront faites pour vérifier la qualité des farines en magasin, le poids et la qualité du pain. Le boulanger ne pourra jamais se refuser à cette vérification.

9. Toute farine de mauvaise qualité trouvée chez les boulanger sera saisie, sans qu'ils puissent prétexter qu'elle provient de dépôt.

10. Toute contravention aux articles précédents, toute mise en vente ou fabrication de pain n'ayant pas le poids requis, sera punie d'une amende de onze à quinze francs inclusivement, et pourra même l'être d'un emprisonnement de cinq jours au plus.

En cas de récidive, la peine pourra s'élever jusqu'à cent francs d'amende et jusqu'à quinze jours d'emprisonnement; au même cas de récidive, la peine d'emprisonnement sera toujours prononcée.

## POSTE AUX LETTRES:

La goëlette postale *Stella-Maris* est partie pour Sydney, avec la correspondance de la colonie pour les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe le 5 octobre, à 9 heures du soir.

Est parti : M. O'Brya (Charles), capitaine.

## L'ARMÉE FRANÇAISE

AU MEXIQUE.

LE BORREGO<sup>(1)</sup>.

Ce ne fut qu'aux premiers rayons du soleil, que les deux officiers comprirent l'étendue de leur victoire. Plus de cinq cents cadavres couvraient l'étroit espace sur lequel on venait de combattre. En reculant, les soldats mexicains avaient roulé dans les précipices, et ces malheureux, suspendus par leurs vêtements ou cramponnés aux arbres, imploraient des secours que chaque minute qui s'écoulait rendait plus urgents. Une compagnie de zouaves envoyée par excès de prudence, déboucha sur le plateau.

— Messieurs les *zouzous*, dit le capitaine Leclerc l'ouvrage est fait, et, sans nous flatter, proprement fait. Il ne s'agit plus que de nous aider à repêcher

ces pauvres diables qui nous appellent et dont divers morceaux pourront encore servir.

On se mit à l'œuvre sous la direction de quelques soldats du génie, et ce ne fut pas sans danger qu'on alla recueillir, dans des endroits à peine accessibles, des malheureux qui, les membres brisés, ne pouvaient aider en rien leurs généreux adversaires.

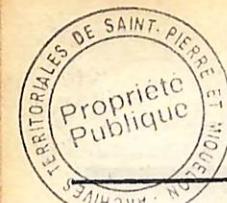
En visitant le champ de bataille avec Leclerc, je m'étonnais que, dans la chaleur de la poursuite, nos soldats ne fussent pas tombés dans l'abîme..

— J'avais mon lorgnon pour les prévenir dès que je voyais un trou, répliqua le joyeux enfant de Paris.

A cinq heures du matin, le gros de l'armée juariste, qui n'attendait qu'un signal d'Ortega pour franchir la porte de Puebla, ouvrit dans cette direction le feu de quatorze pièces de gros calibre. Nos artilleurs répondirent à découvert avec quatre petits canons rayés, jusqu'à l'instant où le général Douay fit cesser le feu afin d'économiser les munitions dont nous étions peu pourvus. Le bataillon de zouaves se tenait en arrière de nos pièces, abrité par un mur à hauteur d'appui. En dépit d'un feu nourri qui dura jusqu'au soir, l'artillerie n'atteignit qu'une douzaine d'arbres, deux mètres et la roue d'un de nos canons, sans nous blesser un seul homme. Les zouaves, accoudés sur le mur au pied duquel ils auraient dû rester accroupis, jugeaient les coups comme s'ils se fussent trouvés devant une cible, et saluaient de rires ironiques les boulets

qui passaient au-dessus d'eux. Quand l'ennemi ralentissait son tir, on espérait voir apparaître une colonne d'assaut, et c'était un spectacle à rendre chauvin le philosophe le plus impassible que celui de cette troupe se préparant à une lutte corps à corps. Mais les juaristes n'osèrent rien tenter; leur stratégie n'ayant pas réussi, ils ne songèrent qu'à gagner du temps, afin de pouvoir décamper en toute sûreté, car ils craignaient de se retirer en plein jour de peur d'attirer sur eux la petite armée française. La moindre démonstration nous eût mis en possession de leur artillerie et de leurs bagages; mais le général de Lorencez, devenu aussi prudent qu'il avait été téméraire à Puebla, déclarait qu'il ne risquerait pas la vie d'un seul de ses soldats, sauf pour la défense de la ville.

Au moment où j'examinais le tir sans résultat des juaristes, un cheval échappé de leur camp arriva au galop vers nos lignes. Un zouave, porteur d'une splendide barbe rouge, s'élança aussitôt en avant pour s'emparer de l'animal qui bondissait au bruit redoublé des batteries ennemis. Il fut pourtant ramené en triomphe par l'intrépide soldat, qui se retournait à chaque pas pour remercier, par un grandissime salut, le général Zaragoza de ce précieux cadeau. Le cheval, richement harnaché, portait une selle garnie d'argent et valait au moins mille francs. C'était un coup de fortune pour le zouave, que ses camarades appelaient Jésus-Christ, sans



L'aviso à vapeur le *D'Estaing*, commandé par M. de Bonsonge, lieutenant de vaisseau, a fait route pour Sydney, cap Breton, jeudi 4 octobre 1866.

Sont partis : MM. Tourneur dit Caillaud, et Gallini, lieutenants de vaisseau.

## PARTIE NON OFFICIELLE.

Toutes les goëlettes locales qui ont fait la pêche sur les bancs et banquereaux sont rentrées à Saint-Pierre, à l'exception de la *Victoria*, patron et armateur Ménard.

Il est à craindre que cette dernière, depuis longtemps attendue, n'ait péri dans les parages de Savoyard, dans le coup de vent du 22 septembre dernier.

Celles du golfe Saint-Laurent commencent à rallier, trois sont déjà arrivées : *Magenta*, *Aimable Elisa*, perdue depuis dans l'ouragan du 22 septembre, et *Trois Sœurs*. Trois autres sont prochainement attendues : *Union*, *Prompt*, *Economie*.

Pour les goëlettes des bancs, la moyenne de la pêche est très-satisfaisante ; pour celles du golfe elle est ordinaire, et il y aurait lieu même d'être content, s'il n'y avait pas encore à déplorer la perte sans doute certaine de la goëlette *Joséphine*, patron Lancelain, armée au printemps de cet année et dont on n'a pas eu de nouvelles depuis cette époque.

Le conseil général de la Charente-Inférieure a voté l'adresse suivante à S. M. l'Imperatrice à l'occasion de son voyage à Amiens :

Madame,

Lorsque le choléra sévissait à Paris, vous vous êtes empressée d'aller dans les hôpitaux porter des secours, des consolations, des encouragements aux malades, et ils vous ont appelée du nom si chrétien — et si doux pour votre cœur — de sœur de charité.

Mais ce n'était pas assez pour vous d'avoir montré tant de dévouement pour les populations de la capitale. Lorsque l'horrible fléau est venu répandre la terreur dans une de nos villes de provinces, vous vous êtes empressée encore de vous y rendre pour lui arracher des victimes et relever, par votre présence, les esprits abattus.

Si nous rappelons ce que vous avez fait dans ces circonstances, Madame, ce n'est pas pour vous louer : votre charité et votre courage n'en ont pas besoin, mais c'est pour vous remercier.

Oui, représentants d'un département éloin-

doute à cause de son beau profil et de sa barbe magnifique.

Les boulets se succédaient sans relâche, décrivant les ricochets les plus inattendus et toujours salués de joyeux lazzis.

En présence de l'insouciance de ceux qui m'entouraient, je continuais ma promenade sans songer qu'elle avait un côté périlleux.

— Pardon, mon bourgeois, me dit un zouave, vous qui connaissez le pays, est-ce que les boulets mexicains sont en coton ?

— Ils sont en fer et tout neufs, répondis-je en soulevant un projectile qui gisait à quelques pas de moi.

— Que n'allez-vous alors flâner ailleurs ? Nous, nous risquons notre peau afin de gagner la croix et parce que c'est notre métier, tandis que vous, si un boulet vous détériorait le physique, on vous appellerait imbécile, à l'unanimité.

Je m'empressai de profiter du bon conseil qu'on me donnait ; j'avoue même que je battis en retraite au pas accéléré, plus inquiet des boulets qui roulaient derrière moi que de ceux que j'avais vus de face. Je traversai le bivouac des chasseurs à pied qui, placés hors de portée de l'artillerie mexicaine se plaignaient amèrement de la préférence accordée aux zouaves. En tournant le Borrego, je tombai au milieu des cacolets d'ambulance qui venaient enlever les blessés de la nuit. Plusieurs soldats de la compagnie Détrie, affublés des dépouilles de

gné de la capitale, nous vous remercions du noble exemple que vous avez donné ; en même temps qu'il fait naître les sentiments de reconnaissance et d'admiration, il trace à chacun son devoir et affirme les courages.

Nos laborieuses populations, si dévouées à l'Empereur, sont heureuses et fières, Madame, qu'un tel exemple ait été donné par la Mère du Prince qui régnera sur nos enfants,

*Moniteur Universel.*

## VARIÉTÉ.

### Quelques mots sur l'*Histoire naturelle et la Météorologie des îles Saint-Pierre et Miquelon*.

(Suite).

*Orages, grêle, aurores boréales.* — De ces trois phénomènes, qui reconnaissent pour lien commun l'électricité ou le magnétisme, le dernier est seul fréquemment observé ; la grêle est presque inconnue, les orages sont excessivement rares. Des années entières s'écoulent sans que le tonnerre se fasse entendre : un orage par an, telle est à peu près la proportion moyenne (1). S'il nous était permis de tirer une conclusion d'après des données aussi peu nombreuses que celles que nous réunissons dans le tableau suivant, nous dirions que les orages de ces régions appartiennent à la catégorie des orages d'hiver ; trois fois sur six, ou plutôt trois années sur quatre, le phénomène s'est manifesté de mars à septembre, et même au mois de juin il s'est accompagné d'une très-basse température.

ORAGES. — CINQ ANNÉES D'OBSERVATION, 1859-63.

	Hauteur du baromètre.	Température.	Vent.	Heure de l'observ.
Année 1859 . . .	"	"	"	"
14 mars 1860 . . .	751 mm	0,6	S.	9 h.s.
1er septembre 1861 . . .	753	6	S-E.	"
8 janvier 1862 . . .	723	-1	E.	"
1er juin 1863 . . .	750	7	S-E.	9 h.s.
2 — — . . .	748	9	S.	9 h.s.
16 — — . . .	740	7,6	O.	4 h.m.

Comme nous le disions tout à l'heure, les aurores polaires sont fréquemment observées ; mars, avril et mai, septembre et octobre sont les mois où elles sont le plus communes.

(1) Sous le rapport des orages, l'année 1863 a été tout à fait exceptionnelle ; le docteur J. Fleury (îles St.-P.-M., Souvenirs médicaux) n'a observé de 1849 à 1859 que onze orages accompagnés de tonnerre.

— Foi de Normand, disait un deux en faisant claquer l'ongle de son pouce contre ses dents, je n'ai pas eu ça de peur, et je voyais le feu pour la première fois.

En cet instant parut Détrie, pâle mais l'œil brillant ; il voulait marcher et il fallut presque l'asseoir de force sur un cacolet. Je vis alors sa tunique, vêtement glorieux percé à jour comme une dentelle par les balles et la pointe des épées. Derrière lui on portait un jeune soldat à la poitrine ensanglantée, qui, reconnaissant son bataillon, fit un effort pour lancer ce cri de : « Vive la France ! » auquel on répondit d'une seul voix, puis retomba avec un sourire qui prouve que les Gaulois savent encore mourir.

Le lendemain, l'armée de Juarez avait disparu, affaiblie de quatre mille hommes et emportant la honte de n'avoir pu forcer deux mille Français combattant à découvert.

Le soir même, j'assis au théâtre de l'armée à la représentation d'une petite pièce d'Adolphe Bélot : *A la campagne*. Je revis là le zouave Jésus-Christ, il avait vendu son cheval trois cents francs, et de cette somme il ne lui restait plus qu'une piastre.

— Tant d'argent en quelques heures ? Comment avez-vous pu le dépenser ici ? lui demandai-je.

Presque tous les soirs, à ces époques de l'année, lorsque l'état du ciel le permet, lorsque la brume disparaît pour laisser aux nuits, qui par parenthèse sont ici plus belles que les jours, leur sérénité habituelle, on peut assister à la danse de ces étincelantes *mariettes* qui, au dire des pêcheurs (1), ont sur les vents et leur direction la plus grande influence. Ce ne sont, le plus souvent, que de simples lueurs d'un jaune pâle, des rayons lumineux qui augmentent ou diminuent d'éclat, s'allongent et se raccourcissent avec rapidité ; mais quelquefois les rayons se réunissent pour former une nappe brillante plus ou moins étendue, quelquefois aussi la couronne boréale apparaît dans sa majestueuse splendeur, déroulant du zénith à l'horizon son élégante draperie, à l'aspect changeant, aux reflets métalliques jaunes ou verts, dorés ou argentés.

*Pression atmosphérique.* — « La connaissance de la pression atmosphérique et de ses variations est moins importante que celle des éléments que nous venons de considérer ; elle paraît être sans influence sur la santé des hommes et des animaux et sur l'activité de la végétation, lorsqu'elle se maintient dans certaines limites (2) ; » mais elle se lie intimement à la météorologie, et à ce titre nous ne saurions terminer cet aperçu sans en dire quelques mots. Nous en dirons, du reste, fort peu de chose ; car lorsqu'il s'agit de la hauteur barométrique, il faut, suivant les météorologues, opérer sur des séries nombreuses comprenant au moins dix années, et nous n'en avons réuni que quatre, nombre insuffisant, surtout pour établir les moyennes mensuelles. Dans les circonstances ordinaires, ici comme dans tout l'hémisphère boréal, la hauteur du baromètre augmente avec les vents du nord et diminue avec les vents du sud, en sorte qu'on peut prévoir avec une certaine exactitude, avec un instrument destiné dans le principe à toute autre chose, les

(1) Suivant eux, une aurore boréale annonce infailliblement un coup de vent pour le lendemain ou le surlendemain ; s'il est vrai que l'exception confirme la règle, celle-ci est solidement établie. Cette opinion semble néanmoins partagée par tous les peuples du Nord. Le docteur Hyattalin, dans un mémoire analysé par M. Figuier (Ann. scienc., 1865), s'exprime ainsi au sujet de l'influence exercée sur les vents par les aurores boréales : « Soutenues très-vacillantes, le peuple croit qu'elles annoncent du vent, et, dans ce cas, on pense que le vent viendra infailliblement de point de l'horizon (N. NE. NO.) où elles ont apparu tout d'abord. C'est la croyance du peuple en Islande, mais je pense qu'elle doit souffrir beaucoup d'exception, et mes observations me prouvent que cette croyance du peuple n'est nullement certaine. »

(2) Ch. Martins ; *Météorologie de la France*.

— Ah monsieur, si vous saviez comme le bataillon avait soif !

Le zouave Jésus-Christ avait au moins une des vertus de son divin patron : la Charité.

Aujourd'hui, sur le sommet du Borrego, où tant de malheureux reposent, une croix de fer gigantesque, dressée par les soins de l'abbé Monferrand, porte l'inscription suivante :

« A la mémoire des victimes du 14 juin. Puisse ce signe de rédemption être respecté du temps et des partis. »

*Grand Journal.*

LUCIEN BIART.

FIN.

changements de temps qu'amène en général un changement dans la direction du vent. Cependant, comme ces changements de direction s'opèrent toujours brusquement, que les changements de temps s'opèrent par contre avec la même instantanéité, la prévision précède de très-peu l'événement, et le baromètre, malgré son oscillation, on pourrait dire son agitation perpétuelle, mérite en ce pays le reproche qu'on lui fait bien souvent, de suivre et de ne pas prévoir les perturbations atmosphériques. Sans soustraire la pression de la vapeur d'eau de la pression totale, nous estimons à 757<sup>mm</sup> la pression atmosphérique ramenée à 0 et à 10 mètres au-dessus du niveau de la mer. Nous ne dirons rien des hauteurs mensuelles moyennes, dont les plus basses devront, croyons-nous, être attribuées aux mois de décembre, janvier et février, nous nous contenterons d'inscrire les limites extrêmes et l'amplitude mensuelle moyenne de l'oscillation, oscillation qui marche parallèlement à l'oscillation thermométrique, atteint son maximum en hiver, son minimum en été, et s'est élevée en quatre ans, de 723<sup>mm</sup> (janv. 62) à 781<sup>mm</sup> (décemb. 59), ce qui donne pour amplitude extrême 58<sup>mm</sup>.

MOIS.	Amplitude moyenne de l'oscillation.	LIMITES EXTRÊMES	
		Minimum.	Maximum.
Janvier . . . . .	23 mm	723 mm	774 mm
Février . . . . .	36	725	780
Mars . . . . .	30	731	772
Avril . . . . .	33	724	773
Mai . . . . .	22	743	775
Juin . . . . .	20	742	771
Juillet . . . . .	23	744	772
Août . . . . .	20	843	771
Septembre . . . . .	20	746	768
Octobre . . . . .	27	739	772
Novembre . . . . .	32	733	776
Décembre . . . . .	37	732	781

*Résumé.* — Le climat des îles Saint-Pierre Miquelon n'est pas aussi à craindre qu'on pourrait se l'imaginer; le chiffre de la mortalité est moins élevé qu'en France; les maladies sont les mêmes. Véritable climat marin par rapport à celui de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, il n'exerce que sur la végétation sa fâcheuse influence, mais il l'exerce dans toute sa rigueur. Vents violents, longs hivers, été sans chaleur, tout se réunit pour donner à la flore cet air malingre et souffreteux particulier à la flore de la zone glaciaire. Le peu de chaleur de l'été compense à peine pour les plantes la plus longue durée de l'hiver; aussi celles-là seules résistent qui peuvent en un court espace de temps parcourir toutes les phases de la vie végétale; et si, dans les jardins dont *le Saule* et *le Houblon* sont les principaux ornements, on cultive encore quelques fleurs (Pivoine, Ancolie, Aconit....), elles appartiennent pour la plupart à cette famille de renonculacées qui semble avoir choisi le Nord pour sa station privilégiée. Le vent surtout est un ennemi terrible; c'est lui qui force les Sapins à se courber vers la terre et les Genévrier à ramper sur le sol comme le Lierre sur les murailles. Sous son souffle mortel disparaît, dès la fin de septembre (1), le maigre feuillage dont s'étaient couverts avec peine, en juin ou juillet, les arbustes indigènes et ceux qui importés d'Europe traînent péniblement pendant quelques années une existence maladive. Là où les plantes ne trouvent plus d'abri contre sa violence sur les hauteurs où le calme est inconnu, on ne voit plus au milieu du Lichen, de Rennes,

(1) En 1859, dès le 15 septembre, par un violent coup de vent du nord-ouest, nous avons vu disparaître en une seule nuit, brûlées comme si elles avaient été léchées par les flammes, la plus grande partie des feuilles du Houblon et des Saules dont la verdure pouvait, la veille encore, prêter à l'illusion et faire songer à d'autres rivages.

que « quelques Vacciniées rabougries et le Bouleau nain qui résiste avec constance aux vicissitudes des climats, s'élève, s'incline, se courbant, s'abritant sous les pierres, s'attachant à la terre et ne voulant pas mourir. »

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET CONSTITUTION GÉOLOGIQUE.

*Position géographique, superficie.* — Les îles Saint-Pierre Miquelon sont situées dans l'Océan Atlantique par 47° de latitude nord et 58° de longitude à l'ouest du méridien de Paris. Elles formaient autrefois un groupe de trois îles complètement distinctes, comme le prouvent les anciennes cartes marines, sur la foi desquelles quelques navires viennent encore s'échouer entre la grande et la petite Miquelon, en cherchant un passage qui n'existe plus. Ce passage qui, à partir du siècle dernier s'est rétréci peu à peu, et d'autant plus rapidement que des échouages de plus en plus fréquents sont venus apporter aux sables et aux galets des centres plus nombreux autour desquels ils se sont accumulés, est aujourd'hui fermé. Une dune de sable de neuf à dix kilomètres de longueur, très-étroite dans sa partie moyenne, s'élargissant à ses deux extrémités et ne s'élevant que d'un ou deux mètres au-dessus du niveau des hautes mers, réunit actuellement les deux Miquelons, qui ne forment plus en réalité qu'une seule et même île, courant à peu près exactement nord et sud. L'île Saint-Pierre, où se trouve le chef-lieu administratif, la plus petite, la plus triste, mais aussi la plus importante des trois, puisque c'est sur elle que se trouvent agglomérées les principales *habitations de pêche* et la plus grande partie de la population, dévie un peu de cette direction, elle se trouve au sud-est de la petite Miquelon, dont elle est séparée par un canal d'environ une lieue de largeur appelé la *baie* par les gens du pays. La surface totale est évaluée à 23,500 hectares, la grande Miquelon entrant pour 12,000 et la petite Miquelon pour 9,000 hectares dans cette évaluation; il ne reste à l'île Saint-Pierre, qui dans sa plus grande longueur n'a pas plus de sept kilomètres et demi et ne mesure que cinq kilomètres en largeur, de la *pointe verte* à la *pointe de Galantry*, qu'une superficie de 2,500 hectares.

*Configuration du littoral.* — La côte, partout très-escarpée et taillée à pic, dans bien des endroits offre une succession non interrompue de petits caps et d'anses peu profondes, au milieu desquels se font remarquer par d'un peu plus grandes dimensions le Cap et la baie de Miquelon, cap et baie constituant pour le bourg du même nom une rade d'une belle étendue, mais foraine et si peu sûre que les habitants, imitant en cela les nautonniers d'un autre âge, de classique mémoire, s'empressent, aux approches de l'hiver, de hisser sur la plage leurs goëlettes et leurs pirogues. Ça et là se détachent quelques îlots: l'*Île aux Chiens*, l'*Île aux pigeons*, l'*Île aux Vainqueurs*, le *Grand Colombier*.... L'île aux Chiens, le plus important d'entre eux, abrite contre les vents du large la rade de Saint-Pierre, dont l'extrémité OSO forme un port ou *barachois* vaste et commode, dans lequel on ne peut malheureusement pénétrer que par un goulet étroit, d'une profondeur insuffisante pour en permettre l'accès aux navires d'un fort tonnage (1). Les autres îlots ne sont que de simples rochers habités par les oiseaux de mer qui viennent y déposer leur couvée et sur lesquelles le loup marin vient se chauffer aux pâles rayons du soleil. Ils ne méritent aucune mention spéciale, leur nom-

(1) L'île aux Chiens peut avoir 3 ou 4 kilomètres de circonférence, en suivant toutes les sinuosités de ses contours; elle a 1,800 mètres de longueur sur 400 mètres de largeur.

bre témoigne seulement de la grande inégalité du fond de la mer, inégalité que viennent encore attester des *basses* ou haut-fonds dangereux que l'on rencontre à une assez grande distance de la côte. Notons aussi que la mer multiplie partout les cordons littoraux et exerce sur le rivage une action incessante, se manifestant par l'accumulation dans les différentes baies dont il est accidenté, de dunes et de bancs de galets; nous avons déjà cité un exemple de cette accumulation. Pour être taillé sur une moins grande échelle et de date plus ancienne, l'emplacement occupé par le bourg de Miquelon n'a pas une autre origine.

*A continuer.*

Depuis quelques jours, on voit circuler à Paris la nouvelle monnaie romaine et surtout la pièce d'un franc. Elle a le poids et le diamètre de notre pièce de même valeur. Elle porte d'un côté: 1 *lira* 1864, et autour: *Stato-pontificio*: le revers présente le portrait de Pie IX, entouré de cette légende; *Pius IX Pont. Max. an. XXI*. C'est un échantillon de la monnaie frappée à la suite de la récente adoption par l'Etat pontifical, de notre système monétaire tel que l'a modifié la convention signée le 25 décembre 1865 entre la France, l'Italie, la Suisse et la Belgique.

(*Patrie.*)

#### ANNONCE HYDROGRAPHIQUE.

**MER MÉDITERRANÉE.** — *Feu fixe au port de Carthagène* (côte Sud d'Espagne).

Le Ministre de la marine à Madrid fait connaître que, le 24 septembre 1866, on cessera d'allumer le feu de la Podadera, à Carthagène, et qu'on allumera un nouveau feu dans une tour récemment construite sur la pointe Navidad.

Le nouveau feu sera *fixe blanc*, élevé de 61 mètres au-dessus du niveau de la mer, et, avec une atmosphère claire, on pourra le voir de 10 milles, entre le cap Tinoso et l'îlot Escombrera.

L'appareil d'éclairage sera dioptrique ou à lentilles, et du quatrième ordre.

La tour, légèrement conique et élevée de 8<sup>m</sup> 47, sera rouge, avec une lanterne noire; elle sera sur une maison carrée, construite sur la pointe Navidad, à 25 mètres du bord de la mer, et par 37° 35' 45" N., 3° 18' 49" O.

Cet avis modifie la série D, n° 31, et le plan 213.

*Feux de port à San-Remo* (côte Sud d'Italie).

Le Ministre de la marine à Florence fait savoir que, le 1<sup>er</sup> août 1866, on a allumé deux nouveaux feux pour signaler la position du port de San-Remo, situé sur la côte Sud d'Italie.

Le feu extérieur est *fixe blanc*, élevé de 9 mètres; le feu intérieur est *fixe vert*, élevé de 8<sup>m</sup> 05 au-dessus du niveau moyen de la mer; tous les deux éclairent un arc de 200 degrés, et on pourra les voir de 3 à 4 milles avec une atmosphère claire.

Les appareils sont catoptriques; les lanternes sont placées sur deux poteaux en bois et sur les extrémités des deux môle du port; le fanal extérieur par 43° 48' 51" N., 5° 26' 40" E.

Ils servent à guider dans la baie de San-Remo jusqu'à l'embouchure du port, aux approches duquel il n'y a que 3 à 4 mètres d'eau.

Cet avis affecte la série D, n° 157a, et la carte n° 1821.

**OCÉAN ATLANTIQUE NORD et golfe du Mexique (États-Unis).** — *Trompette à vapeur au cap West-Quoddy.*

Le 15 août 1866, on a placé une trompette avec une machine à air chaud sur le cap West-Quoddy, près de Eastport, au côté Sud de l'entrée de la baie de Passama-Quoddy.

Cette trompette, qui sonne pendant 5 secondes avec des intervalles de 20 secondes, est placée dans une petite maison à quelques mètres au Sud du phare, et à une hauteur de 22<sup>m</sup> 8 au-dessus du niveau moyen de la mer. A la même époque, on a enlevé la cloche de brouillard dont on se servait.

*Feu de Jupiter-Inlet.* — Le feu de Jupiter-Inlet, situé sur la côte Est de la Floride, a été réallumé le 28 juin 1866; il est, comme auparavant, *fixe*, varié par un éclat chaque 90 secondes. On voit dans cet intervalle: feu fixe, 45 secondes; éclipse partielle, 18 trois quarts secondes; éclat brillant, 7 demi secondes; éclipse partielle, 18 trois quarts secondes, etc.

*On a éteint le feu du cap Bald.* — Le feu du cap Bald, situé à l'entrée de la rivière du cap Fear, Caroline du Nord, sera éteint à dater du 1<sup>er</sup> septembre 1866. On laissera la tour en place.

*Feu du cap San-Blas.* — Le feu du cap San-Blas, situé sur la côte de la Floride, dans le golfe du Mexique, a été réallumé le 23 juillet 1866. Il est, comme auparavant, *fixe blanc*, varié par des éclats blancs de 90 secondes en 90 secondes (1<sup>m</sup> 30<sup>s</sup>), et visible d'une distance de 16 milles.

*Feu du cap Saint-George.* — Le feu du cap Saint-George a été allumé de nouveau le 1<sup>er</sup> août 1866; il est, comme auparavant, *fixe blanc* et visible d'une distance de 15 milles.

Ces avis modifient la série E, n° 22, 388, 431, et la série F, n° 83, 170, 171, et 187, où on effacera le mot *éteint*.

MER DE CHINE. — *Feu de Samboangan* (archipel des Philippines).

En complément de l'Annonce n° 19, 20 juin 1866, le Ministre de la Marine à Madrid fait savoir que le feu *rouge* de Samboangan est élevé de 10<sup>m</sup> 6 au-dessus du niveau de la mer, et visible de 5 milles avec une atmosphère claire. Il est placé à 3<sup>m</sup> 63 de l'extrémité Sud du môle et à une hauteur de 9<sup>m</sup> 2 au-dessus du sol.

Cet avis affecte la série K, n° 128a.

## NOUVELLES MARITIMES.

### Mouvements du Port.

#### BATIMENTS DE GUERRE.

##### DÉPARTS.

Le 4 octobre. — L'aviso à vapeur le *D'Estaing*, commandé par M. de Bonsonge, lieutenant de vaisseau, allant à Sydney, cap Breton.

#### BATIMENTS DU COMMERCE.

##### ARRIVAGES.

##### Navires métropolitains :

Le 3 octobre. — 3 m. *Ernest et Charles*, cap. Equeyrel, ven. de La Rochelle, chargé de sel.

Le 7 octobre. — Lougre *Céleste*, cap. Lainé, ven. de La Rochelle, chargé de sel.

##### Navires étrangers. — Goëlettes anglaises.

Le 4 octobre. — *Uncle Tom*, cap. Duffet, ven. de Halifax, chargée de farine.

##### Navires Métropolitains et goëlettes locales venant des bancs de pêche.

##### Navires métropolitains :

Le 7 octobre. — Br. *Laure*, cap. Jean, ven. du golfe, 130 mille morues.

##### DÉPARTS.

##### Navires métropolitains et étrangers partis pour diverses destinations :

(Dates de l'expédition au bureau de l'inscription maritime.)

##### Navires métropolitains.

Le 3 octobre. 3 m. *Beauteamps-Beaupré*, cap. Bernard, all. au cap Haïtien, sur lest.

Le 4 octobre. — Br. *Neptune*, cap. Bertel, all. à Cette, morue verte.

Le 6 octobre. — Br. *Anatole* cap. Pioche, all. à S<sup>t</sup>-Malo, produits de pêche et passagers; — *Marie-Gabrielle*, cap. Leprieur, all. à Granville, produits de pêche et passagers; — *Indécis*, cap. Legagnoux, all. à S<sup>t</sup>-Malo, produits de pêche et passagers.

Le 9 octobre. — *Belair*, cap. Galène, all. à la Réunion, touchant à Maurice, morue sèche.

##### Goëlettes locales (Long cours).

Le 4 octobre. — *Bessie*, cap. Teulon, all. à S<sup>t</sup>-Malo, produits de pêche et passagers.

Le 8 octobre. — *Jeune Bayonnaise*, cap. Desparmet, all. à Bayonne, avec passagers.

##### Navires étrangers. (Goëlettes anglaises):

Le 4 octobre. — *Marie*, cap. Richard, all. à Cheticamp, sur lest.

Le 5 octobre. — *Isabella*, cap. Benoit, all. à Sydney, sur lest.

Le 8 octobre. — *Uncle Tom*, cap. Duffet, all. à Sydney, sur lest.

*Marseille*, 25 août. — MORUES. — Depuis le 11 courant, tout ce que nous avions a été écoulé, excepté environ 60 quint. mét., moyen et rebuts, ex-*Marie-Céleste*. La morue du Golfe, ex-*Courrier-du-Golfe*, a été vendue en totalité la semaine dernière. Les 400 quint. mét. de la Côte, ex-*Elvina* (n° 4), arrivé cette semaine, se sont également vendus en presque totalité à mesure du débarquement, il ne reste plus de cette cargaison qu'environ 25 quint. du Grand-Banc, que l'on tient 76 fr. les 100 kilog.

Il vient d'arriver par le *Courrier de Terre-Neuve* (n° 5) environ 1,200 quint. mét. morues de Saint-Pierre.

## ÉTAT CIVIL.

### NAISSANCES.

Le 3 octobre. — Anaïse Lafitte.

Le 4 octobre. — Marie-Eugénie-Françoise Gervain.

### DÉCÈS.

Le 7 octobre. — Désiré-Victor Miobet, marin, 17 ans, né à Regnéville (Manche). — Ambroise-Louis Borel, 53 ans, né à Dragey (Manche).

## ABATTOIR PUBLIC.

ÉTAT des animaux abattus du 30 septembre au 8 octobre inclusivement.

DATES.	BOEUFFS et Vaches.	VEAUX.	MOUTONS.	COCHONS.
1er octobre. .	4	1	9	"
2 — . . .	10	2	9	"
3 — . . .	4	"	9	"
4 — . . .	11	"	8	"
5 — . . .	5	1	10	1
6 — . . .	3	1	6	"
7 — . . .	3	"	4	"
TOTAUX . . .	40	5	55	1

## L'EXTINCTEUR

### APPAREIL PORTATIF

POUR ÉTEINDRE LES INCENDIES.

S'adresser, pour tous renseignements :

**A MM. Monnet et C<sup>ie</sup>**

Rue Notre-Dame-des-Victoires, 40, à Paris.

Le prix des EXTINCTEURS est fixé ainsi qu'il suit.

EXTINCTEUR N° 1 de 10 litres	70 fr., et la charge 1 fr. 80	2	30
— 2	15 — 80 —	2	30
— 3	25 — 85 —	3	50
— 4	35 — 95 —	4	50
— 5	45 — 100 —	5	50

Il se trouve dans chaque caisse d'envoi une instruction, très-facile à suivre, pour charger les appareils et pour expliquer la manière de s'en servir.

Un EXTINCTEUR chargé se maintient en bon état pendant plusieurs années.

## EN VENTE

A L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

### LE BULLETIN

#### Des Actes administratifs de la Colonie

N<sup>o</sup>s DE JANVIER, FÉVRIER, MARS, AVRIL ET MAI 1866.

Abonnement pour l'année, 6 francs.

Chaque n<sup>o</sup> séparé, 1 fr.

## CERTIFICAT DE CHARGEMENT

### (PÊCHE DE LA MORUE.)

PRIX : 10 CENTIMES.

## LA FEUILLE OFFICIELLE

Paraissant tous les Jeudis.

PRIX : 50 CENTIMES.

Les Demandes d'abonnement à la FEUILLE OFFICIELLE doivent être adressées à l'Imprimerie.

## OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à l'Hôpital de Saint-Pierre, du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 1866.

DATES.	HAUTEUR DU BAROMÈTRE en millimètres.		TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE au nord et à l'ombre.		TEMPÉRATURE.	DIRECTION du VENT.	FORCE du VENT.	ÉTAT GÉNÉRAL DU CIEL.	PHÉNOMÈNES DIVERS.
	10 heures du matin.	4 heures du soir.	10 heures du matin.	4 heures du soir.					
1	759	759	17 0	18 5	19 0	14 0	O. N-O.	Jolie brise.	Aurore à 10 heures du soir.
2	760	762	16 0	16 0	18 0	14 0	N-O.	Bonne brise.	—
3	763	761	17 0	17 5	19 0	13 0	S. S-E.	Léger souffle.	Calme dans la matinée.
4	756	757	18 0	18 7	19 0	16 0	N-O. O.	Petite brise.	Aurore à 10 heures du soir.
5	758	757	19 5	18 4	20 0	16 0	O.	id.	Pluie vers 9 heures du soir.
6	759	755	17 5	16 5	19 0	15 0	S-E. S.	Jolie brise.	Aurore à 10 heures du soir.
7	755	758	18 0	18 0	20 0	16 0	N-O.	id.	Pluie dans la soirée.
8	762	761	16 5	16 4	18 0	15 0	N-E. S-E.	Nuageux.	Brume dans la matinée. Aurore le soir.
9	748	748	18 0	18 0	19 0	16 0	S-O. N-O.	Couvert.	Pluie dans la journée.
10	751	752	15 5	13 8	15 0	13 0	S-E.	Belle brise.	—
11	757	758	15 0	16 0	16 5	12 0	N-O.	Jolie brise.	Brume le tantôt.
12	761	762	18 5	17 5	19 0	15 0	O. S-O.	Petite brise.	Pluie et brume toute la journée.
13	758	757	17 8	17 0	18 0	16 0	S-O.	Nuageux.	—
14	761	762	17 8	17 5	18 0	14 0	O.	Entièrement couvert.	Pluie et brume le jour. Calme la nuit.
15	764	757	17 0	17 5	18 0	14 0	S-E.	Couvert.	Calme toute le jour.
16	759	763	14 0	14 0	18 0	11 5	N-O.	Entièrement couvert.	Aurore à 10 heures du soir.
17	766	765	14 5	15 0	16 0	11 0	N-O. O.	Nuageux.	Calme une partie de la journée.
18	758	755	1						